



**CSE
ZONE DE PRODUCTION
ATLANTIQUE**

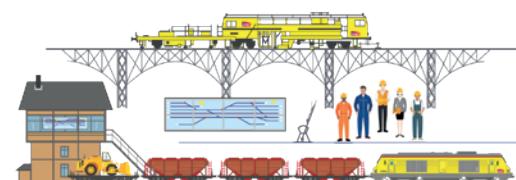
**Journal
du CSE Réseau ZPA
Juillet-Août 2024**



**Été 2024 :
une parenthèse dorée...**

L'été olympique s'achève et, avec lui, une parenthèse dorée pour notre entreprise. La SNCF a réalisé une performance digne d'un champion toutes catégories pendant ces Jeux. La gestion des Jeux olympiques et paralympiques a été un succès grâce à l'engagement des cheminots. Malgré les événements de sabotages, pour lesquels près de 90 agents de la ZPA ont dû intervenir, tous se félicitent de l'implication des cheminots dans cette situation fortement dégradée. Comme quoi lorsque l'on met les moyens, tout se passe bien. Cependant, le quotidien reste un marathon semé d'embûches. Entre un réseau vieillissant, la création de futures filiales Fret, l'arrivée des premiers opérateurs privés sur les lignes TER, la régionalisation du réseau, les différentes réorganisations à venir et leurs conséquences pour les agents...

Les sujets d'inquiétude ne manquent pas !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Rapport annuel d'activité 2023 du CSE ZPA

concernant le service de prévention et de santé au travail : la fièvre ne descend pas.

Les informations présentées dans ce rapport permettent d'avoir le point de vue du service médical sur la situation au sein de la ZPA.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation n'est pas glorieuse ! Les années se suivent et se ressemblent, avec les mêmes problématiques qui perdurent...



Etat des lieux :

- Problématiques concernant les locaux médicaux (vétusté, problèmes d'isolation, difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite) ;
- Manque de médecins pour réaliser des actions de prévention ;
- Manque de personnel pour assurer le suivi des dossiers des agents. Seulement 43 % des agents du périmètre ZPA ont été examinés sur l'année ;
- Absences non justifiées à des visites médicales prévues ;
- Constat des dommages collatéraux de la sous-traitance qui privent les agents en reclassement de certaines tâches ;
- Alerte sur la situation des Infrapôles avec les réorganisations mises en place ;
- Problématique de risques psychosociaux (RPS), agents qui se sentent abandonnés, manque de considération, etc.
- Non prise en compte du vieillissement des salariés par la SNCF alors que les carrières s'allongent.

Pour l'UNSA-Ferroviaire qui porte de nombreux sujets repris dans ce document, il est à espérer que le Directeur de la ZPA va utiliser certains leviers pour améliorer la situation du service de prévention et de santé au travail du périmètre du CSE Réseau ZPA. Il ne pourra pas se dédouaner en déclarant ne pas connaître l'étendue des dégâts !



Bilan Accidentologie 2023 : une évolution inquiétante !

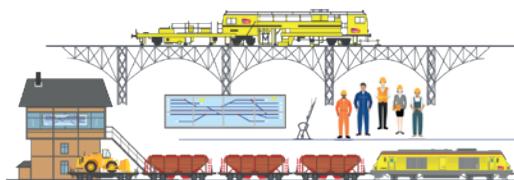
Pour ce bilan 2023, nous constatons une augmentation du taux de fréquence et du taux de gravité sur l'ensemble du périmètre ZPA, ainsi qu'une hausse du nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt.

Au cours de l'année écoulée, nous dénombrons 33 accidents graves et quasi-accidents graves. La répartition des accidents par élément matériel reste majoritairement identique à celle des années précédentes. Nous avons, encore une fois, signalé

que les cheminements se font dans des conditions accidentogènes du fait de la végétation et de l'état des caniveaux.

Dans le cas des accidents liés à des chocs émotionnels, 60 % ont eu lieu en Infrapôles. Sûrement un effet sous-estimé de "Maintenir Demain"...

Les accidents du travail causés par des tiers ont presque doublé en un an, passant de 17 à 33. 27 % de ces événements concernent des outrages aux personnes.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Les accidents routiers (travail + trajet) ont augmenté par rapport à l'année précédente, ils sont en hausse depuis 2020.

La direction a présenté plusieurs actions mises en œuvre pour lutter contre l'accidentologie : malheureusement, on note peu de nouveautés par rapport aux années précédentes.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, les résultats de l'accidentologie 2023 sont décevants, puisque

I l'entreprise n'a pas réussi à conserver la dynamique de l'année précédente.

Cela confirme malheureusement notre analyse de 2022. Les mesures mises en place par la zone de production sont très largement perfectibles au regard des résultats de certaines actions de prévention déployées.

De plus, les accidents mortels nous ont rappelé que rien n'est acquis en sécurité et que seuls les résultats comptent, pas les moyens.



L'UNSA vous informe : on ne badine pas avec l'AMIANTE !

Conformément à la demande de l'UNSA-Ferroviaire lors du CSE extra Amiante du 5 juin 2024, le Directeur Sécurité de la ZPA a établi une note sur la prévention du risque amiante. Même si elle reprend bon nombre d'informations essentielles à la prévention de ce risque, nous regrettons qu'elle n'informe pas sur le caractère MORTEL de celui-ci. Rappelons qu'à SNCF Réseau, 7 agents ont été reconnus en maladie professionnelle amiante en 2022 et 6 en 2023.

En juillet 2024, un agent d'Infrapôle s'est blessé alors qu'il mettait en place une signalétique indiquant que le massif béton caténaire qu'il était en train de percer contenait de l'amiante. Or, il ne portait aucune protection ! Cette situation ubuesque, connue uniquement du fait de la déclaration d'un accident du travail, nous montre que certains agents n'ont pas ENCORE conscience de ce risque mortel.

Interdites en France depuis 1997, les fibres d'amiante sont invisibles. Les risques liés à l'inhalation de celles-ci dans le cadre d'interventions sur les matériaux amiantés sont des maladies respiratoires graves : plaques pleurales, CANCERS des poumons et de la plèvre, fibroses, etc. Certaines maladies peuvent survenir après de faibles expositions et souvent plusieurs années après le début de l'exposition.

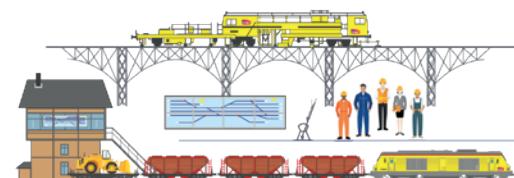
De 2001 à 2022, la CPR a reconnu le décès professionnel de 742 salariés des suites d'une exposition à l'amiante.

Les élus du CSE ZPA ont été consultés sur trois modes opératoires, les notices de poste et les stratégies d'échantillonnage associées. À la suite de nos différentes interventions, la direction a accepté le report de ce point afin d'établir une version 4 intégrant nos remarques qui permettront d'assurer votre sécurité et votre santé. Vos élus UNSA-Ferroviaire ont également obtenu la tenue d'un second CSE extra Amiante et cette fois-ci, espérons que le représentant national SNCF sera présent !



La ZPA, tout comme le Groupe SNCF, doit considérer le sujet de la prévention du risque amiante comme une priorité absolue et agir de manière proactive au plus vite !

Non, vos élus UNSA-Ferroviaire ne badinent pas avec vos vies qui sont notre priorité !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Réorganisations à venir : état des lieux.

Les travaux sur l'évolution de l'Établissement Industriel (EI) et la création d'un Établissement de Services Télécoms et Informatique (ESTI) sur la ZPA se sont poursuivis durant l'été.

Des réunions de concertations spécifiques de projet (CSP) se sont déroulées pendant cette période afin de présenter les résultats des groupes de travail.

Il reste encore une CSP pour chaque projet avant que la direction organise des CSE extraordinaires, le 9 octobre, pour informer les élus, avant des consultations prévues en décembre.



Pour l'EI :

- Il y aura une augmentation des effectifs de quasiment tous les pôles ou unités de l'EI.
- Une description de l'Agence Grands Travaux (AGT) et des différents pôles et directions qui la composent a été faite.
- Les agents recrutés pour les travaux de classe C & D seront envoyés dans les UTM des Infrapôles pour leurs montées en compétences, puis intégreront les différentes Directions techniques de l'AGT.
- Pour les transferts d'équipes (ex. : VAS, CREQ), c'est un changement de rattachement. Elles continueront d'intervenir sur le bassin où elles se trouvent.
- Les postes transférés des Infrapôles à l'EI pourront conserver leur LPA.
- Les ATU de l'EI vont passer dans le pôle Performance industrielle et Soutien logistique. Les postes vont changer de nom et s'appelleront « Référents »
- Les relais Sécurité de l'EI vont passer dans le Pôle Sécurité Globale. Les postes vont aussi changer de nom et s'appelleront également « Référents ».



Pour l'ESTI :

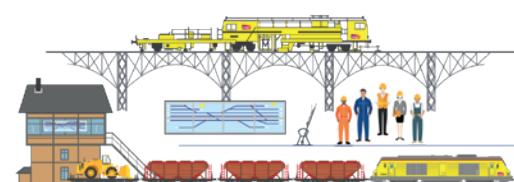
- Crédit d'un pôle RH basé à Saint-Pierre-des-Corps, composé d'un RRH, de deux RH de Proximité, d'un RGU et de trois GU.
- Pilotage de la partie Correspondant Parc Automobile par l'EI, mais avec le maintien d'un correspondant dans l'ESTI.
- Gestion des tenues haute visibilité (THV), de la flotte mobile et du Correspondant Système d'Information en Établissement (CSIE) par l'ESTI.
- Concernant l'exploitation et la maintenance du GSM-R, des travaux doivent encore avoir lieu en 2025.
- Les périmètres d'intervention et les effectifs des secteurs actuels ne devraient pas changer.
- Les périmètres et les agents intervenant pour les astreintes ne changeront pas à la mise en place de l'ESTI.
- Pour les différents sièges, la direction veut limiter les agents à un jour de télétravail.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, les interrogations sont toujours nombreuses.

La répartition des postes sur l'ensemble du territoire est encore inconnue, la capacité pour ces deux projets de disposer des locaux suffisants et adaptés est encore incertaine et les impacts qu'auront ces réorganisations sur le fonctionnement des différents Infrapôles ne sont pas encore mesurés. La parenthèse dorée est définitivement fermée...

Pour plus de détails sur les différentes CSP qui se sont tenues, n'hésitez pas à contacter vos élus ou vos représentants UNSA-Ferroviaire locaux.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Prénom	Nom	Mail	Tél.	Prénom	Nom	Mail	Tél.
Régine	Dréano	dreano.r@unsa-ferroviaire.org	06 32 13 92 57	Laurent	Marois	marois.l@unsa-ferroviaire.org	06 58 03 85 55
Solange	Garrigues	garrigues.s@unsa-ferroviaire.org	06 30 03 06 58	Mickael	Lecuyer	mickael.lecuyer@reseau.sncf.fr	06 21 67 53 27
Lise	Ginolin	ginolin.l@unsa-ferroviaire.org	06 87 25 18 14	Benoit	Jégo	benoit.jego@reseau.sncf.fr	06 21 14 28 66
Patrick	Labrue	labrue.p@unsa-ferroviaire.org	06 29 88 90 28	Yannick	Cantegrel	cantegrel.y@unsa-ferroviaire.org	06 14 99 37 82
Sophie	Lahore	sophie.lahore@reseau.sncf.fr	06 11 66 13 71	Virginie	Renaudin	virginie.renaudin@reseau.sncf.fr	06 13 04 04 85
Philippe	Guelpa	guelpa.p@unsa-ferroviaire.org	06 03 77 20 94	Jean-Paul	Araujo	araudo.jp@unsa-ferroviaire.org	06 67 77 15 70
Yann	Dureau	dureau.y@unsa-ferroviaire.org	06 03 15 98 35	Jean-François	Agullo	jean-francois.agullo@reseau.sncf.fr	06 25 10 09 91

Représentant Syndical de la délégation UNSA-Ferroviaire

Pierre-Henri	Vallade	vallade.ph@unsa-ferroviaire.org	06 71 21 14 14
--------------	---------	---------------------------------	----------------

PARIS • 5 JUILLET 2024

AGENTS DE SNCF RÉSEAU

« SENS & RAPPORT AU TRAVAIL À LA SNCF »

RETOUR SUR L'ENQUÊTE UNSA

En avril dernier, l'UNSA-Ferroviaire a lancé une enquête sur le *Sens et le rapport au travail* auprès de tous les salariés du Groupe public unifié SNCF. Vous avez été plusieurs milliers à répondre à cette enquête.

ANALYSE DES RÉPONSES CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

MERCY D'AVOIR ÉTÉ SI NOMBREUX À Y RÉPONDRE !

Sans surprise, 50 % des agents de la SA Réseau sont en attente d'une meilleure rémunération. L'UNSA-Ferroviaire ne cessera jamais de répéter que malgré les annonces de la direction et malgré les augmentations que nous avons obtenues lors des dernières NAO, les augmentations du salaire de nos agents restent en deçà de l'inflation galopante de ces dernières années. Plus de 60 %, toutes classes confondues, estiment ne pas être suffisamment payés au regard de leur expérience, de leurs responsabilités et de leur charge de travail ! L'entreprise demande toujours plus de rentabilité. Mais les moyens qui sont donnés aux agents ne suivent malheureusement pas... ***

LE BUT ?

Connaitre l'état d'esprit de nos collègues concernant le *Sens et le rapport au travail à la SNCF*. Vaste sujet s'il en est, mais d'une importance capitale pour l'avenir de notre entreprise. L'analyse de ces résultats permet de dégager des points saillants que l'entreprise devra améliorer pour pouvoir faire progresser les conditions de travail et conserver la motivation des cheminots à travailler pour la SA.

43,60 % DES RÉPONDANTS SONT ISSUS DE SNCF RÉSEAU

Nf C22

UNSA-FERROVIAIRE

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

vallade.ph@unsa-ferroviaire.org

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :

sos.harcelement.zpa@gmail.com

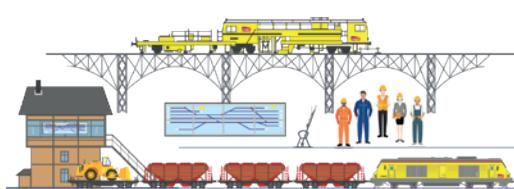
POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE :

<https://www.unsa-ferroviaire.org>



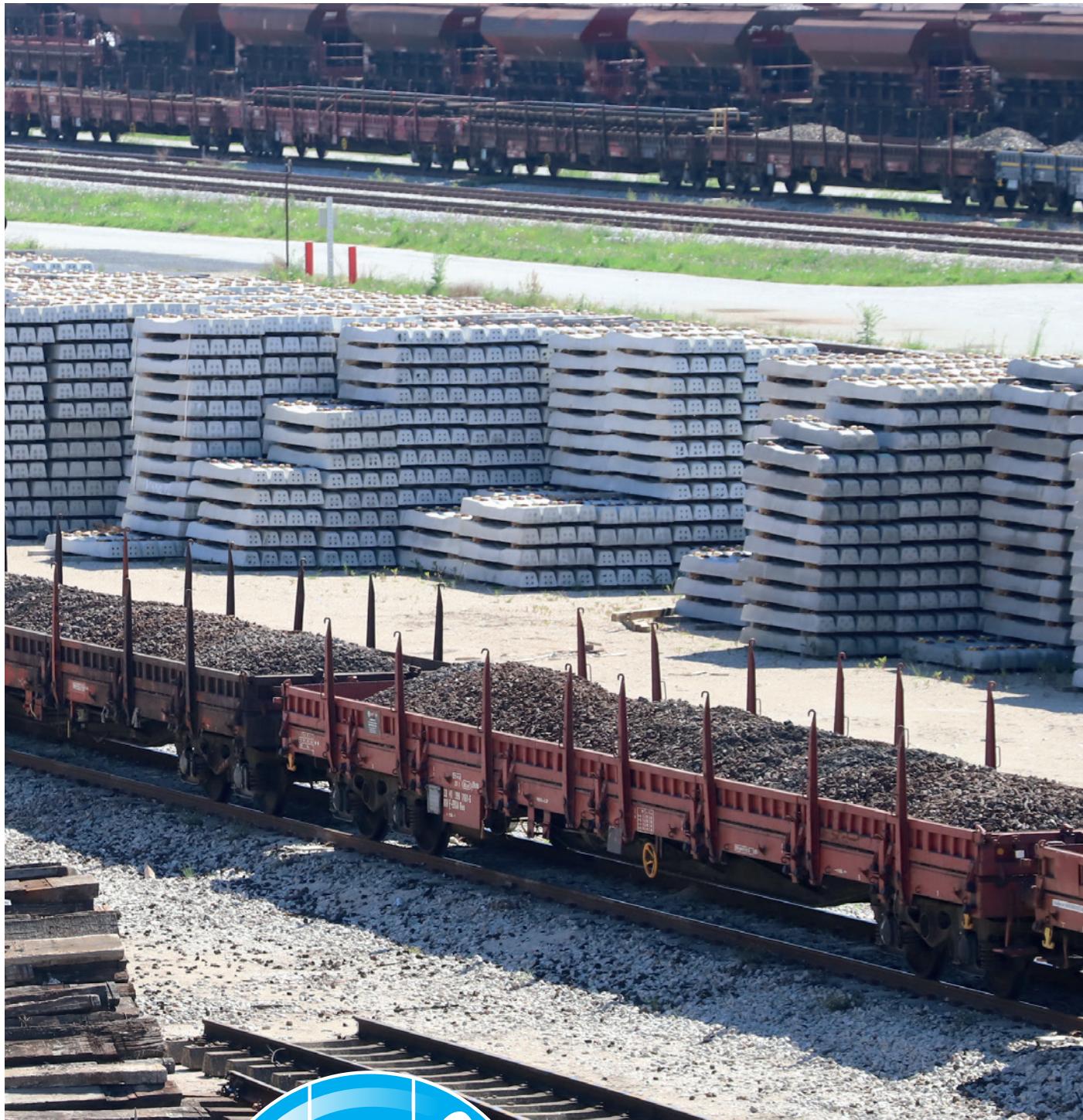
UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org



PARRAINAGE 2024

CONSTRUISONS L'AVENIR AVEC L'**UNSA** !



OFFRE DE BIENVENUE

J'ADHÈRE

20 € en bons cadeaux !

JE PARRAINE

10 € en bons cadeaux
par adhésion !